



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Pêches et Océans Canada (MPO) lance un appel d'offres public aux soumissionnaires afin d'offrir les services de construction décrits dans le présent Avis d'appel d'offre (AO).

Numéro de la demande de soumission: FP802-170149
Date de clôture: Jeudi le 07 Septembre 2017
Heure de fermeture des soumissions: 14 heures (heure de l'Est) HAE

Titre: Enlèvement de diverses infrastructures excédentaires au phare de l'extrémité nord de Belle-Isle

Lieu des travaux: Bell Isle, NL

L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Plans
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:
Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Beverly Shawana
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W081, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 949-1490

VEILLEZ BIEN NOTEZ

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la



date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS

PORTÉE

Les travaux consistent à fournir la totalité des installations, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux nécessaires à la démolition et au retrait de diverses infrastructures et matières dangereuses au phare de l'extrémité nord de Belle-Isle, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces travaux devront être exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l'appui et ils seront assujettis aux modalités du contrat.

Le MPO organisera une visite du site durant la période de soumission pour un appel d'offres. La visite du site aura lieu sur une période d'une journée. Les vols d'hélicoptère quitteront la région de St. Anthony à destination du site (les vols retourneront à St. Anthony – L'entrepreneur devra assumer tous les coûts liés aux déplacements entre le port d'attache et St. Anthony). Un représentant du ministère payera les services d'hélicoptère nécessaires à la visite d'un jour, qui aura lieu durant la période d'appel d'offres. Les entrepreneurs qui souhaitent visiter le site doivent communiquer avec le représentant ministériel pour obtenir le calendrier et les heures de vol. Une personne par entrepreneur seulement sera autorisée et le temps alloué sur place sera d'un maximum de deux heures.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat comprendront, sans toutefois s'y limiter, les tâches suivantes :

- Démolition, retrait et élimination des logements simples et doubles. Veuillez noter que la fondation en béton, qui comprend les murs de la fondation en béton qui se trouvent au-dessus du niveau du sol et qui sont rattachés aux logements, peut rester en place. L'entrepreneur doit être prêt à percer des trous de 150 mm de diamètre dans la citerne des logements afin de prévenir une future accumulation d'eau. Aux fins de la soumission, supposez que 12 trous devront être percés dans du béton armé de 200 mm d'épaisseur. Le représentant ministériel fournira les directives liées aux trous (y compris leurs endroits précis) lorsqu'il se trouvera sur le terrain.
- Démolition, retrait et élimination du bâtiment abritant l'équipement, du bâtiment abritant la génératrice, du bâtiment de treuil, du palan et du hangar à bateaux avec ponton inférieur, comme l'indiquent les dessins.
- Pour toutes les fondations en béton qui resteront en place, enlever la peinture décollée ou écaillée jusqu'à ce que le béton soit nu, et éliminer les éclats de peinture en les traitant comme des déchets dangereux contenant du plomb. Cela comprend les murs de fondation extérieurs, les dalles de plancher intérieures et les dalles de sous-sol.
- Enlèvement et conditionnement (dans des sacs pour les déchets approuvés par UN) de tous les meubles, pièces d'équipement, matériaux meubles et débris à l'intérieur et à l'extérieur de l'infrastructure du bâtiment, y compris les matériaux dispersés un peu partout sur le site.



Pêches et Océans
Canada

Ne réaliser aucune partie des travaux avant que le représentant du Ministère n'ait approuvé le plan de travail écrit de l'entrepreneur concernant la démolition.

VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

La participation à une rencontre de pré-soumission et visite du site est une condition préalable pour la participation au processus de passation des marchés pour cette proposition appel.

Avant de soumissionner, nous recommandons aux soumissionnaires de visiter le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux, les moyens d'accès au site, la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol et toute installation de logement dont ils pourraient avoir besoin. Les soumissionnaires doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant avoir une influence sur leur soumission ou le coût des travaux. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions qui s'appliqueront.

La visite du site aura lieu sur une période d'une journée. Les vols d'hélicoptère quitteront St. Anthony NL (les vols retourneront à St. Anthony NL). L'entrepreneur devra assumer tous les coûts de déplacement pour se rendre à St. Anthony NL et en revenir. Un lieu de rencontre précis sera indiqué durant la phase de soumission pour un appel d'offres du ministère sera chargé de payer les services d'hélicoptère nécessaires à la visite d'un jour qui aura lieu durant la période de soumission pour un appel d'offres. Les entrepreneurs qui souhaitent visiter le site doit contacter l'autorité contractante pour obtenir des temps de vol/programme.

Veillez noter:

- un maximum de 1 personne par entrepreneur sera permise ;
- 2 jours à l'avance pour être remarqué, c'est donnée à l'agent à l'égard de la société et les personnes qui suivent la visite ;
- la visite du site dans les 10 jours civils après que le projet est lancé.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 01 35 29 – Exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débiteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **03 novembre 2017**.



Pêches et Océans
Canada

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Remarque: Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

Période des questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à jeudi **le 01 septembre 2017**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Beverly Shawana

Agent principal des contrats

Courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 949-1490